

**RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR
LA HUITIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'UICN**

Nairobi, Kenya, septembre 1963

22. Résolution sur le Mont Loma en SIERRA LEONE

Etant donné que le Mont Lomo (Sierra Leone) abrite une flore unique et une faune abondante, étant donné que ce massif montagneux constitue un refuge pour la grande faune. un réservoir pour la production de graines d'arbres d'une grande importance économique et également une grande attraction touristique, la

8^e Assemblée Générale de l'UICN réunie à Nairobi en 1963

félicite le Gouvernement de Sierra Leone qui a transformé cette région en réserve forestière et espère que cette réserve obtiendra bientôt le statut de parc national ou de réserve naturelle intégrale.